



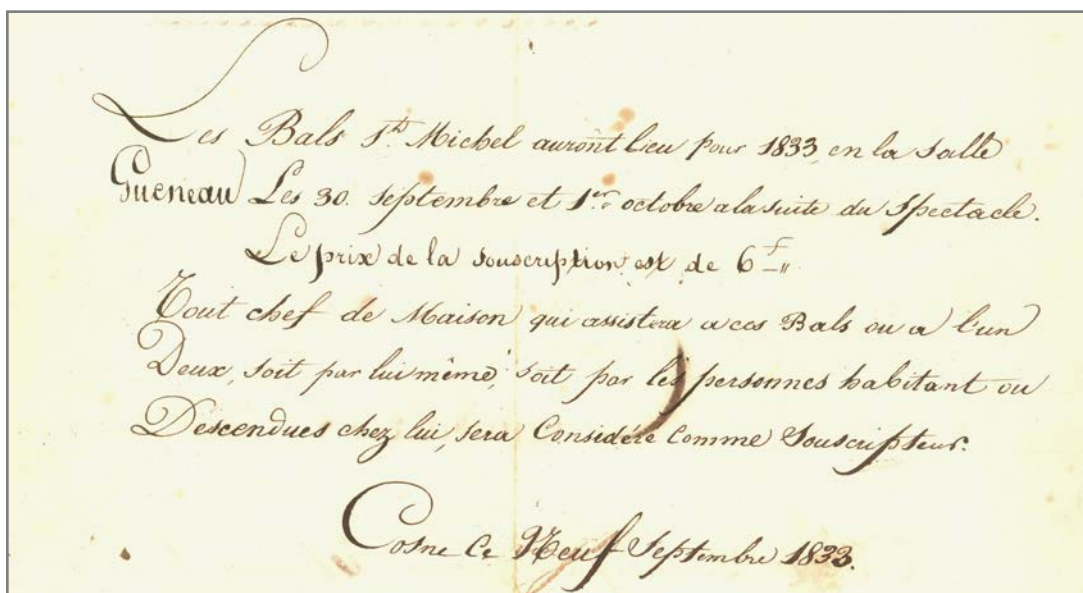
Les flonflons des bals (1^{ère} partie)

Durant la période révolutionnaire, de nombreuses fêtes sont organisées, au gré des événements, pour le 14 juillet ou le 10 août, pour célébrer l'anniversaire de la fondation de la République ou de « *la juste punition de l'infâme Capet* »... Ces fêtes sont davantage l'occasion de manifestations solennelles et officielles que réellement festives. Du moins les archives ne font pas état de réjouissances publiques.

Les premiers bals sont attestés en 1809 : le 15 août, pour les fêtes de « *la Saint-Napoléon et du rétablissement de la religion catholique* », et à la fin du mois de septembre, pour la Saint-Michel.

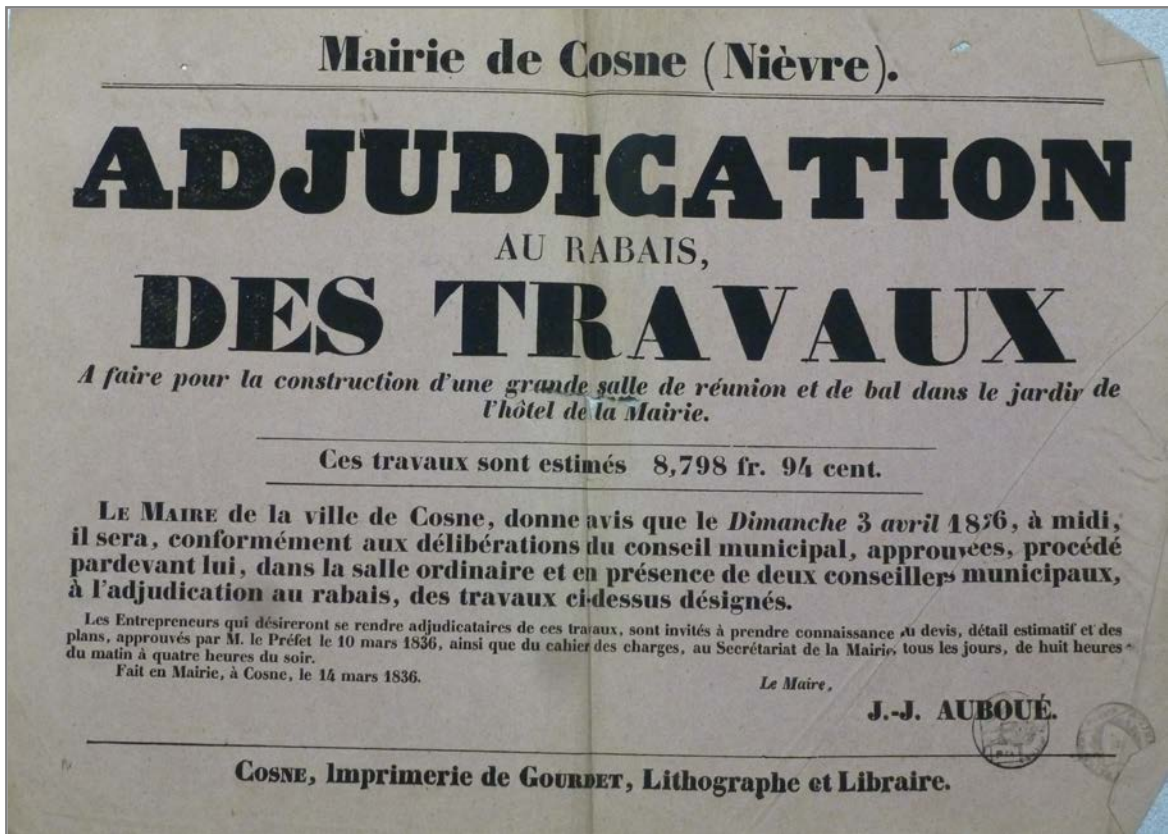
Le 15 août, le bal offert par la mairie se tient dans la salle de bal de Charles Gueneau, musicien, **dans l'ancien palais épiscopal**. Un second bal gratuit est donné pour la population dans la salle Despatis, laquelle n'a pas pu être localisée.

Le plan d'alignement dressé vers 1818 signale une « *cour bal d'été* » appartenant à Melle Prince **rue Saint-Nicolas** (1). En 1820, c'est Jacques Perrot, « *un musicien donnant bals* », qui réside à cette adresse. A la même époque, un second musicien donnant bals, Edme Lefebvre, est recensé rue Neuve (2). Toutefois rien n'indique qu'il y ait tenu une salle de bal.



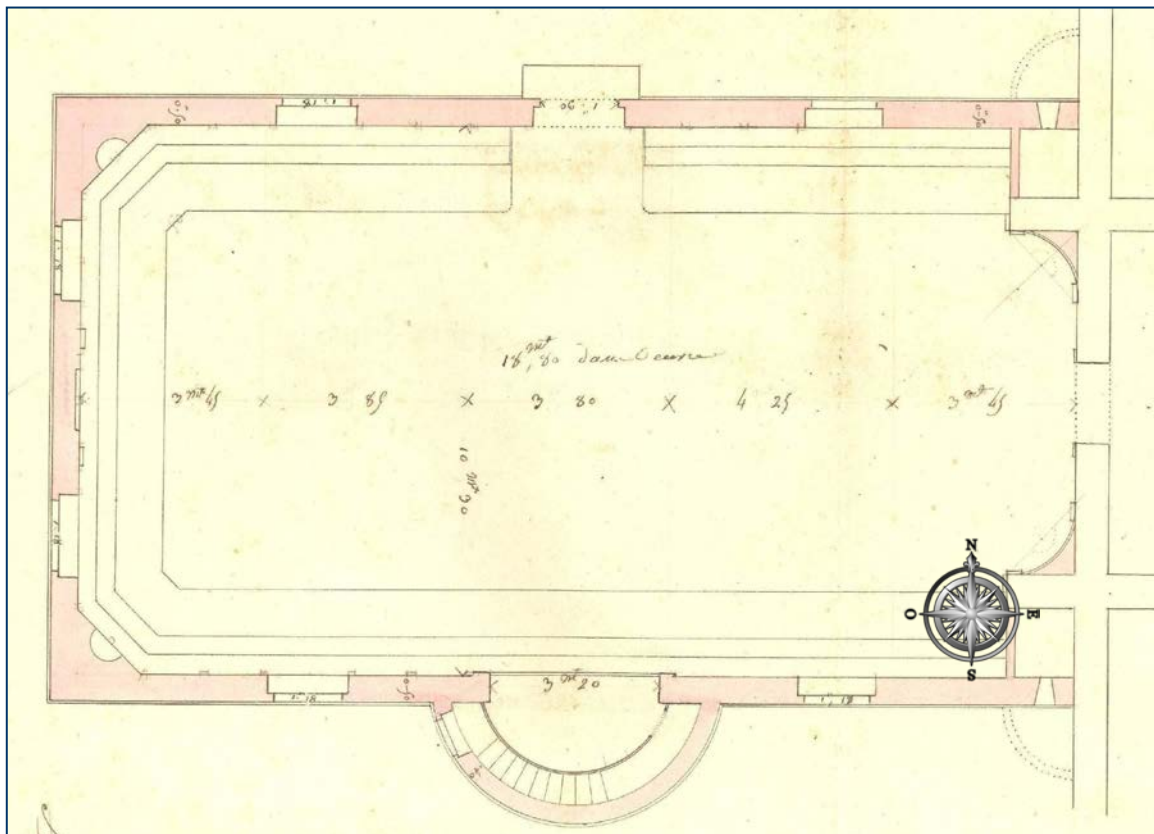
Souscription pour les bals de la Saint-Michel, 1833

La municipalité est consciente de « *l'importance pour la ville de Cosne de conserver la réputation de ses fêtes de Saint-Michel qui attirent dans ses murs un nombre considérable d'étrangers. La prospérité de son commerce est essentiellement liée à ces grandes réunions.* » Elle déplore cependant que « *ces réunions soient moins nombreuses depuis plusieurs années, par suite du peu d'étendue et de la malpropreté des locaux dans lesquels elles se tenaient ordinairement.* »



Adjudication des travaux de la salle de bal, 1836

En 1835, elle décide donc de doter la ville d'un « *local convenable pour les fêtes publiques* » et de construire une salle de bal de 190 m² **dans le jardin de l'hôtel de ville** (2), le long du Nohain. La salle est entourée de deux estrades supportant des bancs en bois ; du côté ouest est aménagée une tribune pour l'orchestre.



Plan de la salle de bal, 1835

En 1855, la salle est convertie en classes pour l'école primaire des Frères des écoles chrétiennes. Les bals y sont à nouveau organisés après le déménagement des Frères en 1860. Par conséquent, il a fallu trouver un autre lieu pour accueillir les festivités dans l'intervalle.

La municipalité signe une convention avec Jean Carroué, qui fait alors construire une salle de bal **rue de Paris** (3). Celui-ci s'engage à « *fournir la salle ... ainsi que la musique du bal. L'orchestre sera composé de 11 à 12 musiciens, savoir, un premier et un deuxième violon, un alto, un violoncelle, une basse, un premier et un deuxième piston, une clarinette.* »

Le cafetier fournira aussi 41 kg de bougies pour l'éclairage et 11 miroirs ; il garnira portes et fenêtres de lambrequins (4) et rideaux. A la buvette seront servis bière, eau sucrée, sirop, punch, vin chaud, limonade gazeuse et glaces.



La Chaumière Tivoli, début du 20^{ème} siècle

Le café et la salle de bal seront ensuite la propriété d'Armand Lèveillé en 1881 puis de Jules Bossuat en 1899. Ce dernier sera le créateur de la très réputée Chaumière Tivoli, proposant restaurant, salles de bal et de banquet, café et cinéma. L'établissement restera un lieu de divertissement incontournable pour les Cosnois, jusqu'à sa fermeture au milieu des années 1960.



Journal de Cosne, 1929



Publicité, 1956

- (1) Cette propriété se situait à l'emplacement actuel du 26 rue Charles Floquet
- (2) L'hôtel de ville a occupé les bâtiments de l'ancien couvent des Augustins de 1804 à 1851.
- (3) A l'emplacement de l'ancien hôtel de l'Écu, à l'angle des rues du maréchal Leclerc et du Ponceau.
- (4) Etoffes pendantes et découpées en festons, souvent ornées de franges et de glands, qui surmontent les rideaux d'une fenêtre.

Sources Archives de Cosne :

- 1 D 10 - Délibérations du conseil municipal, 1831-1838**
- 2 D 2 - Arrêtés du maire, an 11-1811**
- 1 F 4 - Recensement de population, 1820**
- 1 I 11 à 1 I 13 - Organisation de bals et banquets, 1832-1872**
- 4 M 8 - Construction d'une salle de réunion et de bal, 1836-1837**
- 1 O 1 - Plan d'alignement, vers 1818**
- Journal de Cosne, 1929**